

Réf: Dossier 441874

## Avis de constitution

### SOCIETE « ERRALETI SARL »

Siège Bingerville Djangon Akandjé 2 , S3I après  
l'école les Pépites., Lot 1956, Ilot 230

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ERRALETI SARL »

Objet : Bâtiment et travaux publics, Hydraulique, Assainissement, Electrification Rurale, Electricité bâtiment, Matériels et Solutions Informatiques, Fournitures et mobiliers de Bureaux, Commerce Général, prestations de Services, Import-export

- l'acquisition, location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créé

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville Djangon Akandjé 2 , S3I après l'école les Pépites., Lot 1956, Ilot 230

Dirigeant(s) M OUATTARA ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04650 du 16/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57195/GTCA/RC/2025 du 16/09/2025

